



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
RESTREINTE

TD/B/56/CRP.1  
29 juillet 2009

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS  
ANGLAIS et FRANÇAIS SEULEMENT

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Cinquante-sixième session  
Genève, 14-25 septembre 2009  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Examen des progrès de la mise en œuvre  
du Programme d'action en faveur des pays  
les moins avancés pour la Décennie 2001-2010

**RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE INTÉGRÉ  
POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE LIÉE AU COMMERCE  
EN FAVEUR DES PAYS LES MOINS AVANCÉS**

**Note du secrétariat de la CNUCED**

**INTRODUCTION**

1. Le présent rapport a été établi par le secrétariat de la CNUCED pour donner suite à la décision adoptée à sa seizième réunion directive par le Conseil du commerce et du développement, qui souhaitait être informé périodiquement des progrès réalisés s'agissant de la conception et de la mise en œuvre d'activités en rapport avec le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce, notamment en matière de renforcement des capacités humaines et institutionnelles, qui visaient à aider les pays les moins avancés dans les domaines du commerce et des activités liées au commerce.
2. Le Cadre intégré a été adopté à l'occasion de la Réunion de haut niveau sur les initiatives intégrées en faveur du développement du commerce des pays les moins avancés tenue en

octobre 1997. Le 31 mai 2008, il est devenu le Cadre intégré renforcé. En avril 2008, les signataires de l'Accord d'Accra ont souligné l'importance de ce cadre pour les PMA et ont appelé à son renforcement (par. 76).

3. Il convient de rappeler que le secrétariat a soumis le même type de rapport au Conseil du commerce et du développement à sa cinquante-cinquième session, tenue du 15 au 26 septembre 2008. Le présent rapport fait le point des transformations en cours de l'organisation du Cadre intégré renforcé et des activités exécutées depuis le précédent rapport.

## **I. ACTIVITÉS EXÉCUTÉES PENDANT LE PASSAGE DU CADRE INTÉGRÉ AU CADRE INTÉGRÉ RENFORCÉ**

4. Pendant le passage au Cadre intégré renforcé, la CNUCED a pu apporter des contributions importantes en exécutant des activités dans un certain nombre de pays et dans des domaines précis relevant de son mandat. Des missions ont notamment été effectuées dans des pays participant au Cadre intégré comme la République démocratique populaire lao, Vanuatu, les Comores et l'Ouganda, aboutissant à l'élaboration de projets conformes à la matrice d'action du pays concerné. Une aide a aussi été apportée à la formulation des projets suivants:

a) les règles d'origine dans la République démocratique populaire lao; b) le renforcement des capacités en matière d'élaboration de politiques et d'information commerciale en Sierra Leone, en partenariat avec le Centre du commerce international (CCI); c) des éléments du «Programme d'appui au développement des exportations PADEX-Bénin» au Bénin. D'autres projets sont en attente, comme par exemple: a) la création d'un organisme national de promotion des investissements et la modernisation des douanes aux Comores; b) l'aide à l'actualisation du Système douanier automatisé (SYDONIA) dans les bureaux de douane aux Maldives; c) l'examen du Programme d'action national sur les priorités et de la loi sur le commerce, la création d'un centre douanier pour le fret à l'intérieur du territoire, l'examen de la loi sur les droits d'importation, et les activités liées à la facilitation du commerce à Vanuatu.

À Sao Tomé-et-Principe, les travaux de la CNUCED ont porté sur certains éléments du projet de renforcement des capacités pour le Département du commerce, qui est financé par des donateurs bilatéraux au titre du Guichet II.

5. Afin de répondre aux besoins de deux pays les moins avancés (PMA), à savoir le Mali et le Niger, une panoplie d'instruments entrant dans une stratégie de développement du commerce a été élaborée. Ces instruments visent à aider les gouvernements à définir leur stratégie de développement du commerce aux niveaux sectoriel, régional et international. Il s'est avéré difficile pour ces pays d'élaborer une stratégie globale et intégratrice de développement du commerce en raison de plusieurs obstacles rencontrés aux échelons international et régional et compte tenu de la nécessité de promouvoir leurs objectifs de développement nationaux. Le projet malien, qui était financé par les pouvoirs publics, est achevé.

6. En juin 2008, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre de la matrice d'action de l'étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC) au Rwanda, la CNUCED a organisé dans le pays un atelier sur le développement du commerce et les capacités de production, notamment dans les secteurs de l'horticulture, de l'artisanat et des produits en cuir, dans le but de valider les conclusions et recommandations de deux études qu'elle avait commandées à la demande du Gouvernement rwandais. Les deux experts internationaux auteurs de ces études ont participé à l'atelier, qui a débouché sur des recommandations concrètes pour surmonter les obstacles identifiés et exploiter le potentiel des trois secteurs. Le Gouvernement rwandais s'est engagé à mettre en place un mécanisme de suivi afin que les recommandations soient effectivement appliquées.

7. La contribution de la CNUCED, en tant qu'organisme participant au Cadre intégré renforcé, pendant la période considérée a aussi consisté à aider le groupe des PMA à Genève à mieux comprendre la nouvelle architecture du Cadre intégré renforcé. Plusieurs réunions informelles ont été organisées avec des représentants des PMA au sujet de la conception de la formule révisée des EDIC et du mécanisme de suivi et d'évaluation. La majorité des PMA ayant réalisé leur EDIC, une attention particulière a été accordée à la mise à jour de ces études et plusieurs aspects ont été examinés en vue de mieux adapter ces dernières aux besoins des PMA. Les réunions consacrées au suivi et à l'évaluation ont permis de mieux comprendre la structure et le type d'information exigés dans le cadre logique du programme, du pays et du projet ainsi que la contribution qui peut être attendue des arrangements nationaux de mise en œuvre en vue d'adapter le Cadre aux priorités nationales.

8. Les contributions de la CNUCED ont aussi porté sur la diffusion rapide des arrangements, de l'architecture et des lignes directrices du Cadre intégré renforcé aux pays participants sous la forme de deux ateliers régionaux qui se sont tenus avec l'aide financière des donateurs.

La CNUCED a organisé l'atelier sur le Cadre intégré renforcé pour les PMA du Pacifique à Port Vila (Vanuatu), en octobre 2007, et un atelier du même type pour les pays asiatiques à Vientiane (République démocratique populaire lao) en janvier 2008.

9. Ces ateliers faisaient suite à l'une des recommandations de l'équipe de transition quant à la nécessité de développer la diffusion d'informations par le biais d'un programme de «vulgarisation». Ils étaient conçus de façon à fournir aux parties prenantes des conseils et des outils pratiques pour commencer à mettre en œuvre le Cadre renforcé une fois celui-ci opérationnel.

10. La CNUCED a aussi participé et apporté un appui technique au séminaire organisé sur les femmes dans le Cadre intégré renforcé à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à Genève, en avril 2008. Le rôle des femmes dans les stratégies de développement du commerce, leur contribution à la croissance économique et leur intégration dans le Cadre renforcé – en particulier en encourageant et en appuyant les femmes chefs d'entreprise – ont été les questions examinées. Les participants étaient pour l'essentiel des femmes du secteur des affaires. Certains étaient les coordonnateurs nationaux pour le Cadre intégré.

## **II. LE CADRE INTÉGRÉ RENFORCÉ**

11. Depuis le lancement officiel du Cadre intégré renforcé le 31 mai 2008, un certain nombre d'arrangements institutionnels ont été mis en place pour le rendre pleinement opérationnel. Il s'agit notamment de la création d'un secrétariat du Cadre intégré renforcé et de la nomination d'un directeur exécutif. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) a été chargé de gérer le Fonds d'affectation spéciale. Les contributions versées au Fonds d'affectation spéciale s'élèvent à 64,5 millions de dollars et le montant actuel des dépenses prévues s'établit à 240 millions de dollars.

12. Conformément aux lignes directrices pour la mise en œuvre du Cadre intégré renforcé, l'organisation chargée de l'exécution des projets dans les PMA doit signer un accord de partenariat avec le Bureau, en sa qualité de gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale.

Les organismes d'exécution possibles sont la CNUCED, le CCI, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), la participation de cette dernière au Cadre intégré ayant été approuvée le 14 mai 2009. En juin 2009, les accords avec la CNUCED et le CCI avaient été parachevés et signés. La Banque mondiale a été autorisée à avoir recours à des financements extérieurs. L'accord avec l'ONUDI a été conclu et signé. Le PNUD et l'UNOPS examinent encore certains aspects touchant à la forme et au fond de l'Accord de partenariat.

13. De nombreux PMA admissibles ont déjà mis en place leurs comités nationaux de direction et leurs unités nationales de mise en œuvre. Les lignes directrices pour les projets de catégorie 1 (Appui aux unités nationales de mise en œuvre) ont été adoptées et diffusées auprès des PMA. Deux projets de catégorie 1 (Yémen et Sierra Leone) ont été approuvés et les propositions de projet de catégorie 1 des pays suivants en sont à différents stades d'élaboration: Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Congo, Gambie, Guinée, Îles Salomon, Libéria, Madagascar, Mali, Malawi, Népal, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique populaire lao, Rwanda, Soudan, Timor-Leste et Vanuatu.

14. Les lignes directrices pour l'établissement des EDIC sont en cours d'examen dans le contexte du Cadre intégré renforcé afin de mieux répondre aux besoins des PMA. Après leur adoption, elles serviront à l'établissement des EDIC des nouveaux pays dont la demande a été nouvellement approuvée, aux mises à jour des EDIC et à la réalisation des futures EDIC. Des lignes directrices pour les projets de catégorie 2 sont en cours de rédaction et seront présentées au Conseil d'administration du Cadre intégré renforcé. Le Conseil d'administration intérimaire s'est penché sur la manière dont le Cadre intégré renforcé devrait aborder les projets régionaux et le traitement à réserver aux PMA qui sortent du Cadre intégré.

15. Un mécanisme de suivi et d'évaluation a été approuvé dans son principe par le Conseil d'administration intérimaire du Cadre intégré renforcé. Il devrait promouvoir la responsabilité et la réalisation des objectifs du Cadre intégré renforcé par l'exécution, le suivi et l'évaluation des activités, processus, produits et résultats. Il doit aussi favoriser le retour d'informations et le partage de connaissances. Il fonctionnera au niveau du programme, du pays et du projet. Une fois adoptés le mécanisme de suivi et d'évaluation et les lignes directrices relatives aux

produits de catégorie 1, le Cadre intégré renforcé pourrait être considéré comme pleinement opérationnel.

16. Suite à l'adoption du mécanisme de suivi et d'évaluation, les deux projets de catégorie 1 (Yémen et Sierra Leone) ont été officiellement approuvés par le Conseil d'administration. D'autres projets de catégorie 1 déjà finalisés et soumis au Conseil d'administration devraient être approuvés prochainement en l'absence d'objections.

17. La CNUCED a fait part de ses vues lors du débat consacré à la manière d'appréhender les projets régionaux et au traitement à réserver aux PMA qui sortent du Cadre intégré renforcé. Le Conseil d'administration intérimaire n'a pas encore adopté de décision finale.

18. Le Bangladesh a officiellement demandé à participer au Cadre intégré renforcé et sera rejoint par le Népal. Les deux PMA restants (Myanmar et Somalie) n'ont pas encore demandé qu'une étude technique soit réalisée.

19. Le premier atelier mondial à l'intention des coordonnateurs du Cadre intégré renforcé s'est tenu à Genève du 8 au 10 juillet 2009. Il a été organisé par le secrétariat du Cadre intégré renforcé en collaboration étroite avec les donateurs et les organismes concernés. La CNUCED a participé activement et contribué aux débats sur l'intégration du commerce, et a présenté un exposé sur la manière dont la CNUCED pourrait appuyer la mise en œuvre de la matrice d'action de l'EDIC. De nombreux coordonnateurs de PMA participant au Cadre intégré renforcé ont assisté à cet atelier; les participants, les organismes et d'autres acteurs ont eu des discussions animées et ont échangé des enseignements.

### **III. MÉCANISME DE MISE EN ŒUVRE DU CADRE INTÉGRÉ RENFORCÉ ET CONTRIBUTION DE LA CNUCED**

20. En février 2009, 36 EDIC avaient été réalisés et huit autres étaient en cours d'élaboration<sup>1</sup>. Le nombre de nouveaux EDIC à réaliser est plutôt restreint: Haïti a vu son évaluation technique

---

<sup>1</sup> Selon les informations du secrétariat du Cadre intégré renforcé, trois des huit études (Afghanistan, République démocratique du Congo et Togo) relèvent du Cadre intégré renforcé et des modalités contractuelles entre le chef de file de l'EDIC (Banque mondiale) et l'UNOPS. Outre les huit études en cours de réalisation, des évaluations techniques ont été approuvées pour

approuvée et attend que l'EDIC débute. L'Érythrée a suspendu (suite à une décision de son Gouvernement) sa participation au Cadre intégré en 2003 et l'évaluation technique portant sur la Guinée équatoriale n'a pas encore été approuvée.

21. La CNUCED a continué de participer activement aux EDIC, que ce soit en faisant part de ses observations avant la fin de l'étude ou en participant à des missions et en préparant des chapitres particuliers des études, comme dans le cas des Maldives et des Comores.

22. La CNUCED a participé activement à un séminaire sur l'intégration du Cadre intégré renforcé, qui s'est tenu à Genève en novembre 2008. Ce séminaire a été organisé par le secrétariat du Cadre intégré renforcé. Il a servi à illustrer les résultats d'une étude du PNUD et de la Banque mondiale. La CNUCED a présenté un exposé sur sa méthode et son plan d'action pour l'intégration du commerce. Un exposé sur l'intégration a aussi été présenté pendant l'atelier mondial sur le Cadre intégré renforcé organisé en juillet 2009.

23. Sept pays d'Afrique de l'Ouest<sup>2</sup> ont créé un groupe de travail chargé de mettre en œuvre des projets au niveau régional. La CNUCED aide ces pays à résoudre le problème du transport aérien des mangues afin d'accroître les exportations de cette région. En décembre 2008, elle a participé à une réunion organisée par le CCI à l'intention de ces pays dans le but de préconiser une application rapide du projet régional de promotion du cuir et des produits en cuir. Le rôle du Cadre intégré renforcé dans ce projet régional a été examiné lors de l'atelier mondial destiné aux coordonnateurs du Cadre intégré renforcé qui s'est tenu en juillet; de nouvelles discussions doivent avoir lieu au Conseil d'administration sur la manière dont le Cadre intégré renforcé pourrait contribuer à la réalisation de projets régionaux. La CNUCED participe activement à ce débat.

24. En mars 2009, la CNUCED a assisté, aux côtés d'autres organismes participant au Cadre intégré renforcé et du secrétariat du Cadre intégré renforcé, à un atelier portant sur les caractéristiques du Cadre au Bhoutan. Elle a présenté un exposé sur l'accès aux marchés et sur sa

---

l'Érythrée (le Gouvernement érythréen avait décidé de suspendre sa participation au Cadre intégré en 2003) et Haïti (décision en attente sur les modalités contractuelles).

<sup>2</sup> Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal.

stratégie visant à aider les PMA à élaborer un cadre directif intégrant les questions commerciales dans la politique de développement.

25. Des missions consultatives visant à aider les pays dont l'EDIC est achevé ont été organisées au Cambodge et au Mozambique. Dans le cas du Cambodge, un descriptif de projet est en cours d'élaboration et doit être financé par le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs établi au niveau national en vue de mettre en œuvre la matrice d'action. Au Mozambique, une assistance a été demandée pour exécuter des activités postérieures à l'EDIC et pour mettre à jour la matrice d'action. La CNUCED est en discussion avec le Mozambique sur la meilleure manière de l'aider dans cette tâche. Elle exécute actuellement un projet sur les règles d'origine dans la République démocratique populaire lao et un projet sur le renforcement des capacités en matière d'élaboration de la politique commerciale et d'information commerciale en Sierra Leone.

26. D'autres projets en attente portent sur a) la création d'une agence nationale de promotion des investissements et la modernisation des douanes aux Comores; b) l'aide à l'actualisation du SYDONIA dans les bureaux de douane aux Maldives; c) l'examen du Programme d'action national sur les priorités et de la loi sur le commerce, la création d'un centre douanier pour le fret à l'intérieur du territoire, l'examen de la loi sur les droits d'importation et les activités liées à la facilitation du commerce à Vanuatu. Enfin, il existe un nouveau projet du Rwanda visant à aider les unités nationales de mise en œuvre/points de coordination à appliquer le Cadre intégré.

27. Pendant cette phase où le Cadre intégré renforcé sera opérationnel, la CNUCED s'efforcera de favoriser l'échange des enseignements tirés et de l'expérience acquise entre les PMA afin de mieux mettre en œuvre le Cadre intégré renforcé, et d'aider à mettre en place – ou à le renforcer quand il existe – un mécanisme de prise de décisions de politique commerciale associant le secteur privé et d'autres acteurs afin de définir les questions commerciales prioritaires à intégrer dans les plans de développement. Ces initiatives répondent à des requêtes adressées au cours des activités menées sur le terrain et aux besoins définis par les coordonnateurs lors du premier atelier national sur le Cadre intégré renforcé qui s'est tenu en juillet 2009.

28. Suite à l'élaboration d'une panoplie d'instruments entrant dans les stratégies de développement du commerce propre au Mali et au Niger (qui est en cours), la CNUCED, en



s'appuyant sur ces expériences et en fonction des nouvelles requêtes adressées par des PMA, aidera à élaborer une stratégie globale et intégratrice de développement du commerce, notamment à mettre au point des mécanismes de prise de décisions de politique commerciale visant à mieux hiérarchiser les questions commerciales dans la matrice d'action et à les intégrer progressivement dans les plans de développement.

#### **IV. LE CADRE INTÉGRÉ RENFORCÉ, L'INITIATIVE «UNIS DANS L'ACTION» ET D'AUTRES INITIATIVES**

29. La CNUCED a participé à l'atelier technique de haut niveau organisé par l'ONUDI à Kigali (Rwanda) les 8 et 9 septembre 2008 – en collaboration avec l'OMC et le Gouvernement rwandais – en vue de lancer le programme pilote dans huit pays en fonction des résultats des EDIC.

30. Selon les priorités définies par chaque pays, les pays bénéficiaires collaborent – avec l'ONUDI, la CNUCED, l'OMC et le CCI – à la définition d'une stratégie de mobilisation de ressources financières et ont engagé un premier dialogue avec les organismes donateurs.

31. La CNUCED a participé à la Conférence ministérielle de Siem Reap en novembre 2008, où des propositions de pays révisées ont été présentées à un plus grand nombre de PMA comme un moyen pratique et opérationnel de remédier à l'insuffisance de l'offre. D'autres versions des projets de proposition de pays sont analysées au cours des examens conjoints réunissant les organismes concernés.

32. Dans le contexte du Cadre intégré renforcé et par le biais du Groupe sur le commerce et les capacités productives, la CNUCED collabore avec l'ONUDI et le CCI dans huit pays pilotes du programme «Unis dans l'action»: Bénin, Cambodge, Lesotho, Mozambique, République démocratique populaire lao, Rwanda, Sénégal et Yémen, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités de production. Une fois finalisées, les contributions de la CNUCED sont soumises aux pays et un financement par les donateurs bilatéraux et/ou le fonds d'affectation spéciale du Cadre intégré renforcé est ensuite recherché. À ce propos, la Suisse, par le biais de son Secrétariat d'État à l'économie (SECO), a exprimé son intérêt de collaborer avec la CNUCED, l'ONUDI et le CCI, et a prévu de débloquer 18,5 millions de dollars pour la période 2009-2012 afin de soutenir les programmes de travail conjoints que l'OIT, le CCI, l'ONUDI et la CNUCED

sont censés élaborer (qui doivent s'appeler programmes de groupe interinstitutions). À cet effet, un mémorandum d'accord avec le SECO est en cours de rédaction en vue d'entreprendre des activités en République-Unie de Tanzanie, au Mozambique et dans la République démocratique populaire lao.

33. La CNUCED a aussi conclu un partenariat avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) en vue de coordonner l'assistance technique aux États membres. Ce partenariat aidera à répondre aux besoins des pays d'Afrique de l'Ouest définis dans leur matrice d'action en exécutant des projets au niveau régional et en créant des synergies entre les stratégies nationales et régionales. La mise en œuvre de ce partenariat a commencé par de nouvelles orientations programmatiques et politiques de concurrence.

## **V. OBSERVATIONS FINALES**

34. Le Cadre intégré renforcé est désormais pleinement opérationnel et devrait bientôt permettre l'exécution d'activités concrètes sur le terrain. Les PMA qui se trouvent à différents stades de mise en œuvre du Cadre intégré renforcé ont des besoins divers d'assistance, notamment en matière de renforcement des capacités des unités nationales de mise en œuvre sur le plan technique pour l'intégration du commerce et concernant l'élaboration des projets, l'évaluation de la gestion, le suivi et l'établissement de rapports. La CNUCED a mis au point une méthode d'intégration du commerce et aide les PMA à mieux intégrer le commerce dans leurs priorités nationales de développement. Elle participe aussi activement à l'élaboration et à l'exécution d'un programme d'appui interinstitutions au renforcement des capacités destiné aux unités nationales de mise en œuvre du Cadre intégré renforcé.

35. Le suivi et la mise en œuvre des matrices d'action des EDIC sont rendus de plus en plus difficiles par la croissance rapide du nombre de pays participant au Cadre intégré renforcé et désireux d'en bénéficier. Même si la CNUCED est pleinement déterminée à s'efforcer de répondre aux attentes suscitées par le rôle du Cadre intégré renforcé, qui peut devenir le principal instrument de renforcement des capacités commerciales dans les PMA, son aptitude à faire face à un nombre accru de pays participants avec le montant actuel de ses ressources semble limitée. Le secrétariat étudie actuellement la possibilité de trouver de nouvelles sources de fonds extrabudgétaires pour développer ses capacités d'exécuter davantage d'activités dans les PMA.

36. Compte tenu du caractère intersectoriel des activités liées au commerce qui sont définies dans les matrices d'action des EDIC, la participation dynamique des divisions et des programmes de la CNUCED joue un rôle essentiel dans la contribution globale de l'organisation au suivi et à la mise en œuvre des matrices d'action dans le Cadre intégré renforcé, et les arrangements sont actuellement renforcés à cette fin.

37. Les activités entreprises par la CNUCED à l'appui du renforcement des capacités d'appropriation du processus du Cadre intégré renforcé par le biais de missions consultatives et d'ateliers de sensibilisation ont été rendues possibles grâce à l'appui financier de partenaires bilatéraux (Gouvernements de Finlande, de France, d'Italie, de République de Corée et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

38. Le secrétariat a lancé dans les pays une série d'activités qui visent à répondre au besoin des PMA de disposer d'une marge d'action pour élaborer leur stratégie de développement du commerce conformément à leurs objectifs de développement. Le lancement réussi de la stratégie de développement du commerce du Mali a suscité l'intérêt d'autres PMA. La stratégie de développement du commerce du Niger est en cours d'élaboration. Le secrétariat compte exécuter des activités semblables dans d'autres PMA à l'avenir.

-----